

LE LAROCHELLOIS

AUTOMNE 2026

DISCOURS DU MAIRE ET RAPPORT FINANCIER 2025

Bonjour chers Larochelloises,

Je vous présente les états financiers de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle, un bref exposé de la situation financière, des projets réalisés et des projets en cours. Cette démarche de la part des élus municipaux s'inscrit dans le cadre de l'article 176.2.2 du Code municipal, et ce, dans le but de bien vous renseigner sur les affaires municipales.

Le rapport financier de l'année 2025, préparé par notre vérificateur comptable, démontre que l'évaluation imposable au 1^{er} septembre 2024 était de 148 778 800\$. C'est ce chiffre qui détermine nos choix budgétaires de l'année suivante. Nous avons terminé l'année avec un surplus de 139 325 \$, des fonds réservés de 75 456 \$ et le fonds carrières-sablières de 152 518 \$.



NOS RÉALISATIONS

VOIRIE

- Nous sommes à notre troisième année de déneigement autonome. Malgré un autre hiver très rigoureux, nous avons été en mesure de maintenir nos coûts autour de 5 000 \$ le km ce qui représente une économie de près de 3 000 \$ du kilomètre par rapport au coût moyen des contrats externes.
- Cassage de caps rocheux et entretien des fossés sur plusieurs tronçons du territoire.
- La municipalité a procédé à la réfection de ses stationnements (bureau municipal et presbytère) à l'automne 2025. Nous avons profité de l'occasion pour retirer une fosse qui était enterrée au pied du bâtiment et n'avait plus d'utilité.

ADMINISTRATION

- 2025 fut une année d'élections municipales. Le siège numéro deux, détenu par Denis Vel, était en élection. Il y a été réélu. Les autres membres du conseil ont été réélus sans opposition.
- Grâce à la subvention du « Fonds régions et ruralité », nous avons aménagé un parc adjacent au sentier pédestre des Cerfs. Quelques aménagements demeurent à terminer au cours de l'année 2026.
- Le service de premier répondant est maintenant actif et fonctionnel sous la responsabilité du service des incendies de Waterloo. En tout temps, quatre intervenants formés sont prêts à répondre aux demandes provenant du 911. Chaque mois, le service des incendies transmet un rapport détaillé de ses activités. (suite à la page 2)

DATES IMPORTANTES

Séance du conseil, 18h	6 octobre, 3 novembre, 15 décembre
Ordures	5 novembre et 3 décembre
Compost	Tous les vendredis jusqu'au 20 novembre
Recyclage	2, 16 et 30 octobre, 13 et 27 novembre
Écocentre régional (Melbourne)	du mercredi au samedi
	fermeture exceptionnelle du 19 au 27 octobre (page 5)
Écocentre occasionnel (Valcourt)	3 et 17 octobre
5 ^e échéance de taxes municipales	10 novembre
Changement d'heure	1 ^{er} novembre à 2h du matin

Merci de noter la fermeture des bureaux de poste et municipal pour l'action de grâce soit le 12 octobre.

VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES

La municipalité orchestre le passage des camions effectuant la vidanges des fosses septique du territoire à tous les 2 ou 4 ans, selon l'usage du bâtiment résidentiel.

Cette année, les vidanges sont prévues du 13 au 23 octobre. Les années paires, le côté Sud est desservi, ce qui comprend les adresses du 5^e et 6^e Rang, chemin Bourassa, rue Dale-Cleary, rue des Érables, chemin du Lac, rue Lavoie, rue Principale Est, rue Sanctuaire, ch. Ste-Anne Sud, ch. Uldéric-Brien et rue Vallières.



Nous vous demandons d'effectuer les préparatifs suivants pour le bon fonctionnement des opérations :

- Dégager vos deux couvercles en laissant le couvercle dessus;
- Laisser un dégagement de minimum 6 pouces autour des couvercles et ceux-ci ne peuvent pas être maximum 12 pouces sous le niveau du sol;
- Retirer tout objet placé sur l'un ou l'autre des couvercles (pot à fleur, statuettes, etc.). Pour les couvercles sous une construction (balcon ou agrandissement), un accès d'une hauteur minimal de 4 pieds est nécessaire.

Tout immeuble où les couvercles ne sont pas dégagés ne sera pas vidangé. Aucun employé n'entrera dans un espace clos.

Prévoyez dès maintenant le dégagement de vos couvercles et nettoyez le pré-filtre. C'est votre responsabilité!

Pour faire publier un article, l'envoyer en fichier modifiable à info@sadlr.quebec Prochaine date de tombée : 27 novembre

Horaires du bureau municipal 9h00 à 12h00, 13h00 à 16h30

Administration : Lundi au jeudi

Urbanisme et environnement : à déterminer

142, rue Principale Est, Sainte-Anne-de-la-Rochelle (Québec) JOE 2B0

Tél.: 450-539-1654

Courriel général: mun@sadlr.quebec

site web: steannedelarochelle.ca

- Du côté de la MRC, la direction générale est maintenant assurée par Martin Tremblay. Plusieurs grands dossiers ont occupé le regroupement, dont l'adoption du Guide sur l'intégration des énergies renouvelables, le dépôt d'un premier projet du nouveau schéma d'aménagement et de développement.
- Depuis janvier 2025, le service de collecte des matières recyclables est entièrement subventionné par le gouvernement et sous la responsabilité de l'entreprise EEQ qui fournit le service ainsi que les bacs.
- Un nouvel auditeur comptable a été retenu en 2025 pour la municipalité en la personne de M. Danny Coderre, CPA auditeur, M. Sc., mandaté pour les trois prochaines années, soit 2025, 2026 et 2027.

LES COMITÉS ET ORGANISMES SOUTENUS PAR LA MUNICIPALITÉ

- **Loisirs:** Cette année encore, le comité des loisirs a été très présent pour les citoyens ; les cours et les soirées de danse country ont eu un vif succès. Il a également chapeauté d'autres activités telles le « Bière et saucisses » et la « Course de Boîte à savon », pour ne parler que de celles-là. Restez à l'affût pour les prochaines éditions.
- **Comité « Village et Campagne fleuris » et Comité « Décorations de Noël »:** Je remercie toutes celles et tous ceux qui s'impliquent de près et de loin pour embellir notre municipalité. Nous pouvons en profiter tout au long de l'année. Nous faisons toujours l'envie de nos voisins immédiats.
- **Comité Fabrique et Comité culturel:** Chaque année, la fête de sainte Anne permet au village de se distinguer. Le travail constant des membres de la Fabrique et ses bénévoles est une fierté pour notre communauté. Garder notre Église vivante est une tâche de tous les jours. De même, le comité culturel continue de présenter des activités de grande qualité. Votre participation et votre

soutien sont garants des succès de ces organismes essentiels.

- **Comité permanent église:** Le projet de requalification de l'Église est toujours d'actualité. Toutefois, l'année 2025 a été moins occupée en raison des coupures budgétaires du Conseil du patrimoine religieux du Québec. Des plans préliminaires (projet) sont disponibles au bureau municipal pour consultation.

L'ÉQUIPE MUNICIPALE 2025

- La direction générale est sous la responsabilité de Gilbert Côté. Je tiens à le remercier en mon nom et celui du conseil pour sa constance, sa patience et son professionnalisme.
- Les services administratifs de première ligne sont assurés par Émilie-Anne Cloutier qui occupe aussi le poste d'adjointe à la direction générale et au greffe.
- Nous souhaitons bienvenue à Martin Riel à titre d'inspecteur municipal en décembre 2025 à la suite du départ de Guylaine Castonguay. Je tiens à remercier cette dernière pour le travail accompli à la municipalité.
- En voirie et travaux publics, Davy Cook et Jean Gévry se complètent pour rendre la municipalité accueillante en tout temps.
- Le service de surveillance fait l'objet d'un projet pilote avec l'École St-Laurent ainsi que les municipalités de Lawrenceville et Sainte-Anne-de-la-Rochelle.
- Merci à Pascal, Denis, Eden, Réal, Suzanne et Jean-Pierre qui composent l'équipe de conseillères et conseillers élus. Leur implication assidue tant aux conseils qu'aux ateliers et plus encore dans leurs comités respectifs assurent un suivi quotidien des dossiers et enjeux qui touchent la municipalité.

Louis Coutu, maire

SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

		2025		2024
		Budget	Réalisations	Réalisations
Revenus				
Fonctionnement	13	1 437 290	1 382 615	1 339 070
Investissement	22		44 249	
	24	1 437 290	1 426 864	1 339 070
Charges	36	1 336 612	1 391 591	1 426 427
Excédent (déficit) lié aux activités	2	100 678	35 273	(87 357)
Moins : revenus d'investissement	6		(44 249)	
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins iscales	7		(8 976)	(87 357)
Éléments de conciliation à des fins fiscales				
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8		239 060	271 336
Prêts, placements de porte feuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	14		7 000	2 000
Remboursement de la dette à long terme	15	(115 806)	(73 426)	(71 794)
Affectations				
Activités d'investissement	19		(43 304)	(84 515)
Excédent (déficit) accumulé	25	15 128	18 930	(6 998)
	26	(100 678)	148 301	110 029
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27		139 325	22 672

Extrait du rapport financier. Page S12 à S14

RÉMUNÉRATION DU CONSEIL 2025

	RÉMUNÉRATION	ALLOCATION
MAIRE	12 240 \$	6 120 \$
CONSEILLERS(ÈRES) total des membres	17 807 \$	8 903 \$
RÉMUNÉRATION DE LA MRC	4 239 \$	2 120 \$

OFFRES D'EMPLOIS

COORDONNATEUR(TRICE) DES INFRASTRUCTURES ET DU TERRITOIRE

La Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle est à la recherche d'une personne polyvalente, autonome et dynamique afin de contribuer activement à la coordination du territoire, des infrastructures municipales et de plusieurs dossiers stratégiques. La personne doit être organisée, capable de prendre des initiatives, faire preuve de bon jugement et une approche orientée vers les solutions.

Principales fonctions

- * Gestion des dossiers d'urbanisme et de réglementation;
- * Coordination de certains dossiers de voirie et d'infrastructures;
- * Suivi des entrepreneurs et inspections terrain;
- * Administration et suivi des actifs municipaux;
- * Participation à différents projets municipaux.

Exigences

- * Formation ou expérience pertinente;
- * Expérience municipale (atout);
- * Bonne capacité de communication;
- * Permis de conduire valide, permis classe 3 (atout);
- * Bonne maîtrise des outils informatiques.

Conditions offertes

- * Poste permanent à temps plein; Horaire flexible;
- * RÉÉR;
- * Salaire selon expérience;
- * Milieu de travail humain et dynamique;
- * Possibilité de formation et de développement professionnel.

Les personnes intéressées sont invitées à transmettre leur candidature à Gilbert Côté au dg@sadlr.quebec

**OFFRE
D'EMPLOI**

FEUILLES MORTES



L'automne nous offre ses belles couleurs un temps puis, celles-ci s'effacent pour tomber au sol. Quoi faire avec les amas couvrant les parterres?

- Les laisser au sol et les déchiqueter à la tondeuse par temps sec pour accélérer leur décomposition, les transformant ainsi en engrais pour la terrasse! Attention à assurer qu'aucun amas n'étouffe la pelouse;
- Les entasser sur les plates-bandes pour les protéger du gel;
- Les entreposer dans des sacs pour s'en servir comme paillis au printemps;
- Les mettre directement dans le bac à compost;
- Les mettre dans des sacs de papier (1 paquet par adresse disponible au bureau municipal, jusqu'à fin des stocks) au plus tard le 3 novembre les apporter sous la structure du gazebo derrière le bureau municipal.

OCTOBRE, MOIS DES BIBLIOTHÈQUES CANADIENNES

La municipalité souhaite rappeler aux Larochellois(es) qu'elle rembourse les frais d'inscription annuels à la Bibliothèque Yvonne L. Bombardier de Valcourt. Vous n'avez qu'à apporter votre reçu au bureau municipal.

De plus, les inscriptions pour les activités culturelles et de loisirs de Valcourt et région bénéficient du tarif régulier avec l'entente intermunicipale.



Un beau gros merci à tous les photographes nous ayant partagé leurs œuvres pour le calendrier de 2027. Nous avons beaucoup de talent parmi les membres de notre communauté!

Le comité de sélection a entre les mains le grand défi de sélectionner les « plus belles œuvres » et celles qui représentent le mieux notre milieu de vie.

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE RECHERCHÉE

Joignez-vous à une équipe engagée
et humaine en transport collectif

> Postulez maintenant
info@authentikrh.ca



TRANS-APPEL
TRANSPORT ADAPTÉ et COLLECTIF
MRC du VAL-SAINT-FRANÇOIS



ABRIS D'HIVER POUR AUTOMOBILES

Selon les dispositions du règlement de zonage 2006-282, il est permis d'installer un abri d'hiver temporaire ou un garage temporaire pour automobile aux conditions suivantes :

a) Entre le 15 octobre d'une année et le 15 avril de l'année suivante, il est permis d'installer dans la voie d'accès au stationnement un abri d'auto temporaire ou un garage

temporaire. Hors de cette période, cet abri d'auto temporaire ou garage temporaire, incluant son ossature, doit être enlevé.

b) L'abri d'auto temporaire ou le garage temporaire doit être installé à une distance minimale de 1 mètre de la ligne de rue pour les lots intérieurs et à 4.5 mètres de la ligne de rue pour les lots de coin.

c) Ces abris doivent être fabriqués en toile ou matériel plastique et montés sur une ossature métallique ou de plastique synthétique spécialement conçus pour ce genre de construction.



CHRONIQUE SANTÉ PHARMACEUTIQUE

Nous vous souhaitons une grande et chaleureuse bienvenue dans la plus récente Chronique santé pharmaceutique.

La ménopause n'est pas un problème de santé à proprement dit. Elle survient lorsqu'il s'écoule une période de 1 an sans menstruation chez la femme. Cette étape se produit habituellement entre 45 et 55 ans et correspond avec la fin de la fertilité.

SYMPTÔMES:

Les symptômes vont beaucoup varier en intensité et en durée d'une femme à l'autre, d'où l'expression "loterie de la ménopause". On souhaite alors ne PAS remporter le Jack-Pot. Dans les "prix" disponibles à l'encan :

- Insomnie
- Gain de poids
- Bouffées de chaleur (plus de 60% des femmes)
- Irritabilité, anxiété
- Infections urinaires plus fréquentes
- Sécheresse vaginale
- Concentration difficile, trouble de la mémoire
- Courbatures, douleurs articulaires, ostéoporose

MESURES NON PHARMACEUTIQUES:

On a tout intérêt à prendre de bonnes habitudes de vie :

- Cesser de fumer
- Avoir une bonne alimentation et faire de l'exercice
- Diminuer la consommation d'alcool
- Éviter café et aliments épicés

TRAITEMENT :

Lorsque les symptômes sont trop inconfortables, des médicaments peuvent être prescrits. Les traitements disponibles se divisent en 2 catégories :

- Les traitements hormonaux sont très efficaces et sont de plus beaucoup plus sécuritaires maintenant que par le passé. L'efficacité est généralement assez rapide. L'hormonothérapie diminue les bouffées de chaleur et a aussi un effet bénéfique sur plusieurs des autres symptômes.
- Les hormones peuvent tout de même être contre-indiquées ou à utiliser avec prudence chez certaines patientes. Par exemple, pour les patientes avec des antécédents de cancer du sein, de thrombose ou d'AVC. Les médicaments non hormonaux peuvent alors devenir des options. Questionnez votre professionnel favori afin de déterminer que seraient les meilleures alternatives qui s'offrent à vous.

C'est tout pour ce mois-ci! Si vous êtes en train de vous faire raconter n'importe quoi par l'intelligence artificielle, nous ne pourrions pas faire grand chose pour vous aider. Mais si vous avez besoin d'aide concernant vos symptômes de ménopause, ça nous fera grand plaisir!



Martin Chaput-Tanguay
Marc-Étienne Cloutier
Marc-Antoine Fortin et David Rousseau
Pharmaciens propriétaires

Affiliés à :



825-A, rue Saint-Joseph
Valcourt (Québec) J0E 2L0

T : 450 532-6000

F : 450 532-6040

s7011proprio@famiprix.ca

CAMPAGNE DE VACCINATION CONTRE LA RAGE

Dans le cadre de la gestion de l'épizootie de rage du raton laveur en cours, le MAPAQ a mandaté la Faculté de médecine vétérinaire (FMV) de l'Université de Montréal pour tenir des cliniques de vaccination contre la rage à tarif réduit en Montérégie, en Estrie, au Centre-du-Québec et dans la région de Montréal. Elles se tiennent les samedis et dimanches de 9h00 à 16h30 depuis le 30 août 2026. Une journée est ciblée pour Granby le samedi 3 octobre. 15\$/animal (chien ou chat) de 12 semaines ou plus.



⚠ Les places sont limitées! Rendez-vous obligatoires : <https://chuv.umontreal.ca/blog/campagne-de-vaccination-contre-la-rage/>

CLINIQUES CONFIRMÉES :

Date: Samedi 3 octobre, de 9 h à 16 h 30

Lieu : Locaux de la SPA des Cantons, 1507, rue Principale, Granby, J2J 0S4

Date : Dimanche 18 octobre, de 9 h à 16 h 30

Lieu : Locaux de la SPA de l'Estrie, 145, rue Sauvé, Sherbrooke, QC J1L 1L6

GARDE DES CHIENS : RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION

La Municipalité constate actuellement une problématique concernant la garde de certains chiens sur son territoire, notamment des chiens laissés en liberté qui quittent leur propriété et s'approchent ou poursuivent des passants.

Nous souhaitons donc rappeler que le Règlement général numéro 2021-444 prévoit des règles précises concernant la garde et le contrôle des chiens.

Sur votre propriété

Un chien doit demeurer sous le contrôle de son gardien et à l'intérieur des limites de la propriété. Le gardien doit prendre les moyens nécessaires pour empêcher l'animal de s'échapper, que ce soit par une clôture, une attache ou tout autre moyen de contrôle efficace.

Un chien qui s'échappe de la propriété est considéré comme ayant été laissé en liberté par son gardien.

Dans la rue : la laisse est obligatoire

Le règlement considère notamment les rues, chemins, trottoirs, pistes cyclables, sentiers et parcs comme des lieux publics. Lorsqu'un chien se trouve dans un lieu public, il doit être tenu en laisse en tout temps.

Ainsi, un chien qui quitte sa propriété et se retrouve librement dans la rue n'est pas conforme au règlement, même si son propriétaire est à proximité ou que l'animal est habituellement obéissant.

Des amendes sont prévues

Ces règles sont des obligations réglementaires. Le non-respect des dispositions relatives à la garde, à la divagation ou au contrôle d'un chien peut entraîner la délivrance d'un constat d'infraction. Certaines de ces infractions sont passibles d'une amende de 500 \$ à 1 500 \$ pour une personne physique.

Si vous êtes propriétaire d'un chien, assurez-vous dès maintenant que vos installations et vos habitudes de garde permettent de le maintenir efficacement sous contrôle. La sécurité et la tranquillité de notre milieu de vie sont une responsabilité partagée.

Merci de votre collaboration!

NOUVELLES DE LA MRC

INVENTAIRE DU PATRIMOINE IMMOBILIER - SOUTIEN À LA PRISE DE PHOTOS ET DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

Qu'est-ce que l'inventaire patrimonial?

Les municipalités régionales de comté (MRC) ont l'obligation d'adopter un inventaire des immeubles construits avant 1940 et présentant un intérêt patrimonial situés sur leur territoire. Cette exigence découle des réflexions collectives récentes (gouvernement, acteurs en patrimoine, etc.) visant à favoriser une action préventive pour la protection de notre patrimoine immobilier qui est composé de maisons ancestrales, mais aussi des bâtiments institutionnels, religieux, commerciaux, industriels, de dépendances, de granges, de monuments ou d'ouvrages qui se sont inscrits dans les paysages au fil des années.

L'inventaire est une opportunité de connaître et de reconnaître les immeubles qui présentent une valeur patrimoniale pour votre collectivité.

Quels sont les impacts de faire partie de l'inventaire du patrimoine bâti de la MRC ?

Si votre immeuble est retenu à l'inventaire, vous serez assujettis à deux règlements municipaux :

- Règlement de démolition : si vous voulez démolir un immeuble à l'inventaire, vous devrez passer une procédure décisionnelle. Votre demande devra d'abord être évaluée par le comité de démolition de votre municipalité. Ensuite, votre demande devra aussi obtenir une approbation de la MRC.
- Règlement d'occupation et d'entretien : vous devrez entretenir votre immeuble afin d'empêcher son dépérissement. Cela n'aura aucun impact sur les rénovations que vous voudrez réaliser !

Précisons que la présence d'un immeuble à l'inventaire ne lui confère pas un statut «patrimonial» en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel du Québec, seuls les biens classés par le ministère de la Culture du Québec ou cités par une municipalité possèdent un statut de protection.

Puis-je refuser que mon immeuble soit répertorié dans l'inventaire de patrimoine immobilier de la MRC ?

Figurer ou non dans l'inventaire n'est pas un choix qui relève du

propriétaire, puisqu'il s'agit d'un projet de la MRC, obligatoire par le gouvernement du Québec.

À quoi serviront les photographies prises lors de l'inventaire?

Les photographies prises lors de l'inventaire serviront de base de connaissances pour la MRC. Celles-ci seront intégrées via les fiches d'inventaire de chaque immeuble inventorié. Elles pourront être consultées par les professionnels de la MRC et des municipalités lors de l'analyse de dossier ainsi que par les citoyens qui désirent en apprendre davantage sur les immeubles patrimoniaux du territoire qui seront finalement sélectionnés.

Les employés chargés de la réalisation de l'inventaire iront-ils dans ma cour arrière pour prendre des photographies?

De manière générale, les employés photographieront uniquement la façade principale et les façades latérales. Néanmoins, il pourrait être requis d'accéder à la cour arrière lorsqu'un immeuble est implanté parallèlement ou dos à la rue.

Besoin d'informations supplémentaires?

val-saint-francois.qc.ca/services/patrimoine-immobilier/



FERMETURE TEMPORAIRE DE L'ÉCOCENTRE RÉGIONAL



L'écocentre régional sera fermé du 19 au 27 octobre afin de permettre la réalisation de travaux majeurs d'asphaltage et de réfection d'enclos de matières.

En raison de la présence continue de machinerie lourde et de nombreux mouvements de camions sur l'ensemble du terrain, une fermeture complète de l'écocentre est requise pendant toute la durée des travaux. Aucun dépôt de matières ne pourra être effectué durant cette période.

La MRC du Val-Saint-François invite les citoyens à planifier leurs visites en conséquence et à conserver leurs matières jusqu'à la réouverture du site qui est prévu le mercredi 28 octobre 2026.

PRIX

17 \$ par sac

CONTENU

4 variétés de légumes frais et locaux

DISTRIBUTION

à un point de chute près de chez vous, toutes les deux semaines

COMMANDE

flexible

1 Je commande mon sac

En allant sur le site transactionnel : monsacdelegumes.ca

En scannant le code QR

En appelant au numéro suivant :

873 500-2406



2 Je choisis ma MRC

3 Je choisis mon point de chute

4 Je choisis et paye ma commande en ligne

MON SAC DE LÉGUMES LOCAUX EST DE RETOUR!

COMMENT ÇA MARCHE?

5 Je récupère mon sac de légumes frais à mon point de chute (toutes les 2 semaines)

6 Je savoure mes légumes !





À l'approche des festivités d'Halloween, nous vous invitons à faire preuve de vigilance lors de l'installation de vos décorations :

Éclairage des citrouilles : L'usage de lumières à piles est fortement recommandé. En cas d'utilisation de bougies traditionnelles, placez un lampion dans un support non combustible, sur une surface stable et loin de tout matériau inflammable.

Sécurité électrique : Employez uniquement des équipements certifiés (CSA, ULC ou UL). Inspectez vos fils et globes de lumière pour repérer toute usure ou fissure. Évitez de surcharger les rallonges électriques et éteignez le tout avant votre départ ou le coucher.



Aménagement extérieur : Les balles de foin doivent être éloignées des sorties, des échangeurs d'air, des saillies de toit et des fenêtres de façade. Assurez-vous que toutes les voies d'évacuation restent dégagées.

Machines à fumée : La fumée synthétique peut activer les avertisseurs de fumée. Utilisez-les avec précaution.

Nous vous remercions de votre collaboration pour assurer la sécurité de tous.

SEMAINE DE LA PRÉVENTION
DES INCENDIES

DU 4 AU 10 OCTOBRE 2026



LE PREMIER RESPONSABLE
C'EST TOI !

Quebec.ca/prévention-incendies



**AVERTISSEUR
DE FUMÉE**

- Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol.
- Préférez un modèle à cellule photoélectrique qui déclenche moins d'alarmes inutiles.
- Changez-le selon la date de remplacement indiquée sur le boîtier par le fabricant.



**MONOXYDE
DE CARBONE**

- Installez un avertisseur de monoxyde de carbone si vous avez un garage attenant à votre domicile ou si vous utilisez des appareils de chauffage ou de cuisson non électriques.
- Suivez les normes du fabricant pour l'installation de votre avertisseur de monoxyde de carbone.



**PLAN D'ÉVACUATION
EN CAS D'INCENDIE**

- Repérez deux issues possibles.
- Identifiez un point de rassemblement situé à l'extérieur et avisez tous les occupants de la résidence.
- Répétez les gestes à poser lors d'une évacuation en cas d'incendie avec tous les occupants.



**COMMENT ÉVACUER
VOTRE RÉSIDENCE**

- Fermez les portes derrière vous pour empêcher la propagation des flammes et de la fumée dans les autres pièces ou dans les autres logements.
- Composez le 9-1-1 une fois à l'extérieur de votre domicile.



**PRÉVENIR LES FEUX
DE CUISSON**

- Surveillez constamment les aliments qui cuisent et utilisez une minuterie.
- Ne chauffez jamais d'huile dans un chaudron pour faire de la friture, peu importe le type de chaudron ; utilisez une friteuse thermostatique.



**CENDRES
CHAUDES**

- Laissez refroidir les cendres chaudes à l'extérieur dans un contenant métallique muni d'un couvercle également en métal.
- Attendez au moins sept jours avant de les transvider dans le bac à déchets.



**RAMONAGE
DES CHEMINÉES**

- Confiez l'inspection et le ramonage de votre cheminée à un expert, une fois par année, avant la période du chauffage. Ce conseil est également de mise pour les tuyaux d'évacuation des foyers à granules.



**ARTICLES
DE FUMEUR**

- Ne jetez pas de mégots dans les pots de fleurs ou sur le paillis.
- Déposez les mégots dans un contenant métallique.



**SOURCE
DE CHALEUR**

- Éloignez les rideaux et les meubles à au moins 10 cm des radiateurs ou des plinthes électriques ou de toute autre source de chaleur.

ACTIVITÉS À VENIR:

- Afin de lutter contre l'insécurité alimentaire, le CABVER reçoit des dons de nourriture à redistribuer. En ce temps des récoltes, nous recevons des dons de maraichers et nous avons besoin d'un coup de main pour trier et valoriser ces dons! Un projet de cuisine collective avec des jeunes du secondaire est aussi en développement et nous recherchons des gens pour animer ce type de cuisine collective. Si vous êtes intéressés, contactez Christine au 450 532-2255 poste 6.
- Si vous êtes de celles et ceux pour qui Noël est une période très difficile financièrement, sachez que les inscriptions pour recevoir un coup de pouce avec les **paniers de Noël** débuteront le 20 octobre et se termineront le 20 novembre. Les formulaires seront disponibles dans les bureaux de poste de Lawrenceville, Racine et Sainte-Anne-de-la-Rochelle ainsi qu'au Centre d'action bénévole de Valcourt et une version électronique via le code QR.

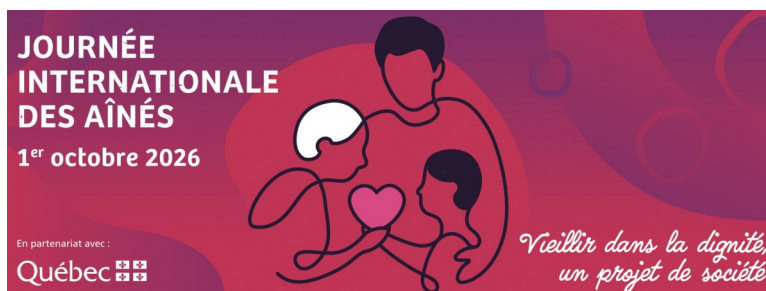


Panier de Noël

Inscription du 20 octobre au 20 novembre

450 532-2255 p. 2

- Pour favoriser la réussite scolaire des jeunes du primaire de Valcourt, des groupes de la communauté s'unissent pour offrir de l'**aide aux devoirs** à l'école La Chanterelle les mardis entre 15h et 17h. Pour contribuer, contactez Christine au poste 6.
- **Café Débranché:** Pour jaser, prendre un café et être les uns avec les autres! Aucune inscription requise, seulement le goût de voir d'autres humains! Les 20 octobre, 17 novembre et 15 décembre de 9h30 à 11h30.
- **Assemblée générale:** Ne manquez pas le rendez-vous de l'année pour les membres du CABVER et toute la communauté! Vous verrez les accomplissements de l'année et le plan d'action annuel. 10 novembre 2026, de 15h à 17h, suivi d'un 5 à 7. Inscrivez-vous au 450 532-2255



JOURNÉE INTERNATIONALE DES AÎNÉS
1^{er} octobre 2026

En partenariat avec : Québec 

Vieillir dans la dignité, un projet de société

Qu'est-ce qu'une société qui permet à chaque personne de vieillir dans la dignité ?

C'est d'abord une société qui priorise la mise en place de conditions de vie adéquates. Saviez-vous que certaines personnes âgées doivent renoncer à des besoins essentiels, comme se nourrir adéquatement, afin de pouvoir assumer des dépenses incontournables telles que le loyer et la médication ? Pour permettre aux individus de vieillir dans la dignité, il faut d'abord faciliter l'accès à des logements adaptés et abordables, et veiller à ce que les rentes s'ajustent à l'augmentation du coût de la vie.

C'est aussi une société qui investit dans les services essentiels à la qualité de vie des aînés. Cela passe par les services publics, dont les services de la santé, du transport et du soutien à domicile. Mais aussi par les organismes communautaires dans toutes les régions du Québec, qui agissent souvent comme premier point de contact pour les personnes aînées. De la livraison de repas à domicile à l'accompagnement aux rendez-vous médicaux, en passant par les activités de socialisation et le soutien aux personnes proches aidantes, le milieu communautaire répond à des besoins concrets que le réseau public ne parvient pas toujours à combler.

C'est également une société qui, au-delà des services, consacre une place de choix aux personnes aînées dans la vie collective. Elles doivent non seulement être consultées dans les décisions qui les concernent, mais intégrées pleinement à l'ensemble des espaces décisionnels. L'intergénérationnel ne fait pas que prévenir l'isolement ou la perte d'autonomie sociale ; il nourrit aussi la citoyenneté des personnes aînées. Il rappelle à chaque individu qu'il demeure un membre à part entière de la collectivité, capable de réfléchir, de choisir et d'agir pour améliorer la société, si on lui en laisse la place.

En somme, vieillir dans la dignité repose sur trois piliers : des conditions de vie décentes, des services de proximité solides et pérennes, et une réelle inclusion des aînés dans nos décisions et nos espaces collectifs. Pour y parvenir, nous devons revoir nos priorités et reconnaître chaque personne aînée dans sa pleine valeur — au-delà de ses capacités ou de ses limites. Voyons l'humain plutôt que l'âge.

Vieillir dans la dignité, c'est un projet de société — et il commence par nos choix collectifs.



Groupe de soutien pour proche aidant

Venez découvrir un lieu pour **vous**, un lieu pour vous ressourcer et partager avec d'autres gens votre réalité de proche aidant.

21 octobre à 13h15
450 532-2255 poste 6

Bonne journée internationale des aînés!

www.conferencedestables.org

UNE ANNÉE SPORTIVE QUI S'ANNONCE EXCEPTIONNELLE À



La saison est lancée et nos élèves seront nombreux à représenter fièrement notre école!

Cette année, nous prévoyons 9 équipes sportives :

🏀 1 équipe de basketball féminin, de retour après plusieurs années!

🏀 3 équipes de basketball masculin

🏐 3 équipes de volleyball féminin

👯 1 équipe de cheerleading

Et une nouveauté s'ajoute à notre programmation : le biathlon!

Un tournoi de golf bénéfice couronné de succès!

Le 19 septembre avait lieu la 16^e édition du Tournoi de golf bénéfice Odyssée/Chanterelle.

Avec 74 golfeurs au départ, l'événement a une fois de plus démontré toute la générosité de notre communauté.

Grâce à votre participation, plus de 6000 \$ seront distribués entre les deux fondations, afin de soutenir nos élèves et nos écoles. ❤️

Un énorme MERCI à nos partenaires majeurs, le Club de golf de Valcourt et IGA Ouimette Fille et Fils, ainsi qu'à toutes les entreprises, bénévoles, golfeurs et donateurs qui ont contribué au succès de cette journée!

Une année qui commence en force à L'Odyssée!

Stéphane Bernier, Éducateur physique

Cooptel

La fibre optique à la maison
à prix coopératif !



Cooptel
Depuis plus de 80 ans

1 888 532-COOP (2667)

cooptel.ca